

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/05/2007 - Convocation du 22/05/2007
Compte rendu affiché le : 07/06/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	23

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mlle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : M. GONDELAUD (pouvoir à M. OLLIVIER)

Absents : M. GOSSET; Mme BERRA; Mme ZUILI; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG.

Objet : Travaux Eglise : Mission de Contrôle Technique

Une consultation a été lancée pour assurer la mission "Contrôle technique" des travaux de réfection de la toiture de l'Eglise.

3 offres sont parvenues en Mairie. Les trois dossiers sont complets et les candidats possèdent les références nécessaires.

- ▶ **SOCOTEC** fait une proposition sur des missions de type L + LE pour un montant de 6 900.00 € H.T.
- ▶ **VERITAS** fait une proposition sur des missions L + LE + SEI pour un montant de 9 300.00 € H.T
- ▶ **BTP Consultants** fait une proposition L +S pour un montant de 10 500.00 € H.T

Les missions L + LE sont suffisantes sur cette opération et après avis du Maître d'Oeuvre de l'opération, la Commission d'ouverture des plis propose au Conseil Municipal de retenir la société SOCOTEC et d'autoriser le Maire à signer les contrats relatifs à cette mission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU l'avis public d'appel public à concurrence lancé pour l'affaire citée en objet,
- VU les résultats de l'ouverture des plis,
- **RETIENT la société SOCOTEC pour assurer la mission de contrôle technique pour la réfection du toit de l'église,**
- **ACCEPTÉ le montant de la mission qui s'élève à 6 900 € HT,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché correspondant,**
- **DIT que cette dépense figure au budget de la commune.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 31 mai 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/06/2007
Publication ou affichage du 06/06/2007
Paul LAFFLY,
Maire.